

---

Norme internationale



7752/5

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Appareils de levage — Organes de service — Disposition  
et caractéristiques —  
Partie 5: Ponts roulants et ponts portiques**

*Lifting appliances — Controls — Layout and characteristics — Part 5: Overhead travelling cranes and portal bridge cranes*

Première édition — 1985-12-15

[standards.iteh.ai](https://standards.iteh.ai)

[ISO 7752-5:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad2ba7d6-a90b-4d6a-baf7-451be0425d07/iso-7752-5-1985)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad2ba7d6-a90b-4d6a-baf7-451be0425d07/iso-7752-5-1985>

---

CDU 621.874 : 62-51

Réf. n° : ISO 7752/5-1985 (F)

Descripteurs : matériel de manutention, appareil de levage, grue, dispositif de commande, disposition.

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7752/5 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 96, *Grues, appareils de levage et équipements correspondants*.

[ISO 7752-5:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad2ba7d6-a90b-4d6a-baf7-451b2425d07/iso-7752-5-1985)

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

# Appareils de levage — Organes de service — Disposition et caractéristiques — Partie 5: Ponts roulants et ponts portiques

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

## 0 Introduction

Afin de réduire la confusion ou la possibilité d'une commande incorrecte du conducteur en cas d'urgence, la présente partie de l'ISO 7752 unifie les organes de service de certains appareils de levage.

L'ISO 7752/1 établit les principes généraux pour tous les types d'appareils de levage.

## 1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7752 fixe l'aménagement, les exigences et la direction du mouvement des organes de service de base pour la translation, la direction, la rotation, le déplacement de la cabine, la montée et la descente de la charge, pour tous les ponts roulants et ponts portiques définis dans l'ISO 4306/1.

## 2 Références

ISO 4306/1, *Appareils de levage — Vocabulaire — Partie 1: Généralités.*

ISO 7752/1, *Appareils de levage — Organes de service — Disposition et caractéristiques — Partie 1: Principes généraux.*

## 3 Exigences générales

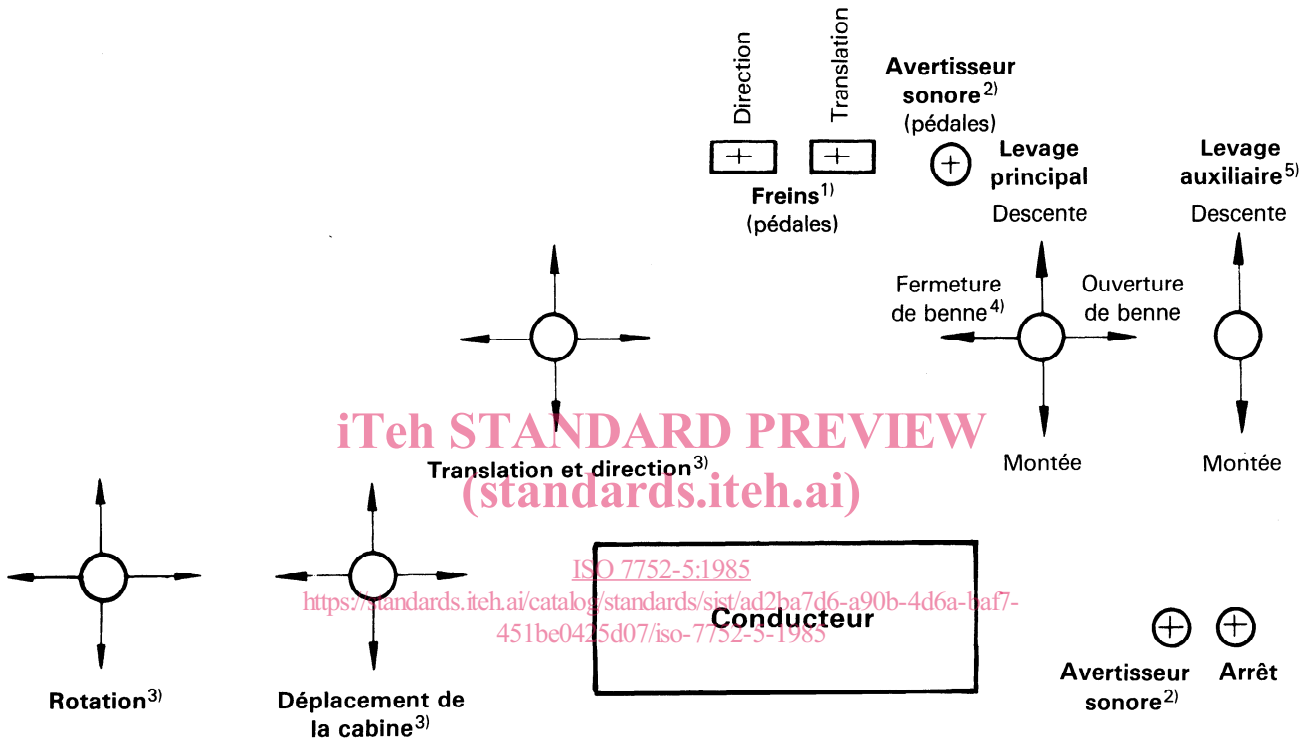
3.1 Les organes de service de base des ponts roulants et des ponts portiques doivent satisfaire aux exigences de l'ISO 7752/1, sauf en ce qui concerne 3.2.

3.2 Le niveau des forces doit être logique avec le fonctionnement de l'appareil de levage et les valeurs suivantes sont recommandées:

- a) Levier manuel
  - haut/bas: 60 N
  - gauche/droite: 40 N
- b) Pédales à pieds: 150 N

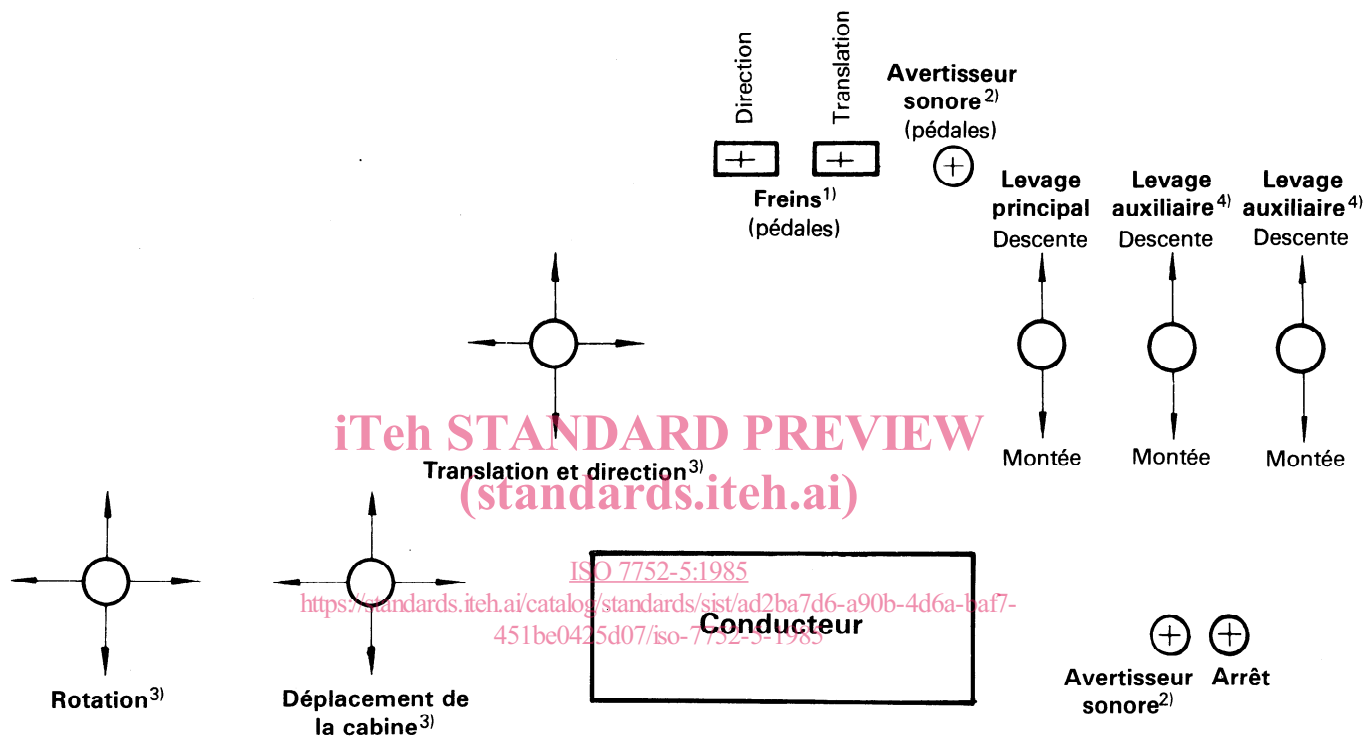
## 4 Aménagement des organes de service

Les organes de service des ponts roulants et ponts portiques doivent être, au besoin, aménagés autour et en face du conducteur, comme indiqué à la figure 1 ou à la figure 2.



- 1) Peut être une pédale commune.
- 2) Emplacement au choix.
- 3) Le déplacement du levier doit s'effectuer dans la même direction que celle du mouvement.
- 4) Ou autre fonction.
- 5) En option.

Figure 1



- 1) Peut être une pédale commune.
- 2) Emplacement au choix.
- 3) Le déplacement du levier doit s'effectuer dans la même direction que celle du mouvement.
- 4) En option.

Figure 2

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7752-5:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad2ba7d6-a90b-4d6a-baf7-451be0425d07/iso-7752-5-1985>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7752-5:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad2ba7d6-a90b-4d6a-baf7-451be0425d07/iso-7752-5-1985>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7752-5:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ad2ba7d6-a90b-4d6a-baf7-451be0425d07/iso-7752-5-1985>